

**CHARTE DE NOURRISSAGE DES CHATS ERRANTS SUR LE TERRITOIRE**

*La carte de nourrissage est un document indispensable qui peut être demandé à tout moment par les autorités compétentes. Celle-ci est valable deux ans.*

*En cas de non-respect de la charte, la carte et l’autorisation de nourrissage peuvent être retirés après deux avertissements.*

Je soussigné·e :

Madame, Monsieur (Nom, Prénom)….……………………………………………………………

Domicilié·e au (adresse) .……………………………………………………………………………

Joignable au téléphone)….…………………………………………………………………………

Site de nourrissage (adresse)….…………………………………………………………………….

**M’engage** par la présente à respecter la charte et les conditions reprises ci-dessous dans le cadre du nourrissage des chats errants, à savoir :

**1. Donner de la nourriture adaptée**

* Je nourris avec des aliments facilement consommables et adaptés aux chats (éviter les restes de repas, les carcasses, les os, les arêtes, les abats crus, etc.).
* J’utilise, lorsque la température excède les 20°C, de la nourriture sèche de type croquettes.

**2. Garder le site de nourrissage propre**

* Je dépose la nourriture adaptée dans des récipients appropriés et non directement au sol.
* Je ramasse toute la nourriture non consommée après le nourrissage (excepté les gamelles d’eau).
* Je reprends les récipients après usage et les nettoie.
* Je nettoie le lieu de nourrissage.

**3.** **Nourrir les chats à heures fixes** (pour les habituer à manger à un moment précis de la journée)

**4. Respecter le voisinage en protégeant le site de toute nuisance sonore ou visuelle**

**5. Informer et demander au service Éco-conseil la stérilisation de tout nouvel animal errant sur le site**

Fait à[…], le [… ]

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

La Ville de […] respecte vos données personnelles. Elles sont récoltées dans le cadre de l’octroi d’une carte de nourrissage des chats errants. Elles seront utilisées uniquement dans ce cadre et ne seront transmises à aucun tiers.